

**Objet : Préavis de grève**

Monsieur le Directeur,

Nous ne pouvons plus laisser la Direction se fourvoyer tant sur le fond que sur la forme, sur ses choix commerciaux et sociaux plus que discutables.

Des multiples réorganisations au sol comme à bord, aux inepties managériales en passant par une volonté totale de ne pas prendre en compte vos agents que vous déconsidérez en ne communiquant pas.

De la mise en place du chômage partiel des agents de guichets, provoquant leur fermeture, à l'embauche d'intérimaires missionnés pour réaliser de l'accueil-embarquement, vous poursuivez votre feuille de route avec frénésie, affublé d'oeillères et sourd à tout avis contraire, fût-il constructif, en dépit des mises en garde et conseils avisés.

**Aussi, conformément à l'article L 2512.2 du code du travail, nous vous déposons un préavis de grève du Mercredi 03 Février 2021 à 23h59 au Vendredi 05 Février 2021 à 05H00 couvrant l'ensemble des agents évoluant sur le périmètre de la DDL Cote D'Azur sur les problématiques suivantes :**

- Multiples réorganisations Sol et Bord et Managérial
- Réponses claires et concrètes sur l'avenir des cheminots du TER
- Gestion de la Pandémie dans l'entreprise
- Maintien du service public (Gares)
- Mise en place de sous-traitance en gare.
- Conditions de travail (Sol/Bord/Traction)
- Respect du parcours professionnel regional

Espérant que vous prendrez en compte l'impact fort de ces thèmes sur le quotidien de vos salariés, je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer mes sincères salutations.

Nice, le 27 Janvier 2021

Pour la CGT  
M.Gaumet Olivier

